

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Place de l'Hôtel de Ville
AUNAY-SUR-ODON
14260 LES MONTS D'AUNAY

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de LES MONTS D'AUNAY

L'an deux mil vingt, le six juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de LES MONTS D'AUNAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Christine SALMON.

Étaient présents : Mme Christine SALMON, M. Nicolas BARAY, Mme Chantal PUCEL, M. Rémi THERIN, Mme Lydie OLIVE, M. Jean-Noël DUMAS, Mme Nathalie TASSERIT, M. Gilles LECONTE, Mme Irène BESSIN, M. Dominique MARIE, Mme Brigitte GOURDIN, M. Yves CHEDEVILLE, Mme Véronique BOUE, Mme Sylvia DELASALLE-LION, M. Serge SORNIN, Mme Linda PERRINE, M. Tony RODRIGUES, M. Harmonie LEBORDAIS, M. Mike BROUNAIS, Mlle Elise MALLE, M. Thierry ANNAERT, Mme Charlene GOSSELIN, M. Patrick SAINT-LÔ, Mme Martine JOUIN, M. Thierry LEFEVRE, Mme Agnès LENEVEU-LE RUDULIER, M. Romain TREFEU, Mme Françoise GIDEL-BLANCHET.

Étaient absents excusés : M. Emmanuel DEVAUX, Mme Caroline SAINT, M. Franck HELLOUIN.

Procurations : M. Emmanuel DEVAUX en faveur de M. Thierry ANNAERT, Mme Caroline SAINT en faveur de Mme Christine SALMON, M. Franck HELLOUIN en faveur de M. Jean-Noël DUMAS.

Secrétaire : Mme Brigitte GOURDIN, élue à l'unanimité.

INFORMATION : Appel

Mme Christine SALMON procède à l'appel des 31 membres composant le conseil municipal.

Au terme de l'appel (20h37), il est recensé :

Elus présents	28	
Elus absents excusés ayant donné pouvoir	3	31
Elus absents excusés	3	

Demande d'ajout à l'ordre du jour : Tour de Normandie 2020 reporté en 2021

Le comité du Tour de Normandie souhaite connaître la position de la commune pour 2021, report ou renonciation. Madame le Maire demande à l'assemblée d'ajouter cette question à l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
- **ACCEPTE** l'ajout

31 VOTANTS 31 POUR

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-078 : Approbation du procès verbal du conseil municipal du 10 juin 2020

A noter que Melle Elise MALLE, absente excusée lors de la séance du 10 juin, avait souhaité être membre de la commission "Ruralité, l'agriculture, aux chemins ruraux et à la voirie" et que cette demande avait été omise dans le tableau de répartition présenté au conseil municipal. Il est proposé de rectifier cette erreur. Melle Elise MALLE est proposée membre de la commission à la place de M. Dominique MARIE.

Une autre erreur s'est glissée dans le tableau de la CCID parmi les suppléants, M. HELLOUIN figurait également parmi les titulaires. Madame BOUE est proposée sur cette liste de 16 suppléants.

Une observation est faite par M. Thierry LEFEVRE, au nom des membres de la liste minoritaire, pour demander que les modifications nécessaires soient faites en séance et non a posteriori.

Cette observation consignée, le procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2020 est approuvé par l'assemblée.

31 VOTANTS 31 POUR

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-079 : Personnel communal - modification du tableau des effectifs - création d'un poste d'attaché territorial

Les missions attribuées au futur d'adjoint au DGS (H/F) ont été profondément modifiées afin qu'elles correspondent à un profil justifiant d'une expérience probante sur un poste à fort contenu managérial et organisationnel. Il convient, pour publier l'annonce de procéder à la création d'un poste d'attaché territorial. A noter que le comité technique sera appelé à rendre un avis sur la suppression d'un emploi de rédacteur territorial.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 83-624 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

VU la loi 2007-209 relative à la fonction publique territoriale,